

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 31 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Gilbert REBER et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Francis GERARD, Claude GIRARD, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER Roland DAMOTTE à Guy BOURQUIN Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
24 octobre 2013	24 octobre 2013	En exercice	42
		Présents	32
		Votants	36

Préfecture de la Région de la Vallée d'Aoste
08 NOV. 2013
Service Citoyen

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-07-26 – Budget Ordures Ménagères-Avenant n°4 au marché public de travaux d'aménagement des sites de la déchetterie et du fer à cheval
Rapporteur : André HELLE

Vu, le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offre en date du 28 juin 2012
Vu le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offre en date du 10 juillet 2012
Vu la délibération n°2012-05-02 du 06 septembre 2012 portant sur l'attribution du marché public de travaux d'aménagement des sites de la déchetterie et du fer à cheval.
Vu le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offre en date du 5 septembre 2013

Dans le cadre du marché public de travaux d'aménagement de la déchetterie et du fer à cheval ayant pour objet :

- La dépollution des sols du fer à cheval
- La dépollution des sols de l'ancien incinérateur
- L'aménagement de la déchetterie

Pour un montant initial HT de :		735 332.25€
Avenant N° 1 HT de	8 046.30€	
Avenant N°2 HT de	57 911.17€	
Avenant N°3 HT de	82 097.80€	
Total des avenants	148 055.27€	
Nouveau montant HT de		883 387.52€

La CCST a missionné, en septembre 2012 après consultation, le Groupement d'Entreprises Solidaires ISS Espaces Verts (mandataire) – Colas- BM Concastri pour mener à bien la dépollution des deux sites et l'aménagement de la déchetterie.

Les travaux sont achevés, pour solder les comptes, il convient de signer un avenant N°4 au marché public de travaux d'aménagement des sites de la déchetterie et du fer à cheval pour les travaux non réalisés suivant :

DECHETTERIE

Poste 7.1	Fosse plantation	réalisé à 50%
Poste 7.2	Fourniture et pose de roche	non réalisé
Poste 7.9.1	Osmantus Heterophyllus taille 150/200	non réalisé
Poste 7.9.2	lex Castaneifolia taille 150/200	non réalisé
Poste 7.9.3	Malus « Red Sentinel » taille 150/200	non réalisé
Poste 8 1	Fourniture et pose de clôture rigide ht 2m	réalisé à 70%
Poste 8 2	Fourniture et pose d'un portail lg 8m ht2m	non réalisé
Poste 9.1	Evacuation classe 1	réalisé à 7%
Poste 10 2	Fourniture et pose d'un enduit	non réalisé
Poste 10 4 2	Démolition de mur	non réalisé
Poste 10 4 3	Démolition de dallage béton armé	non réalisé

FER A CHEVAL

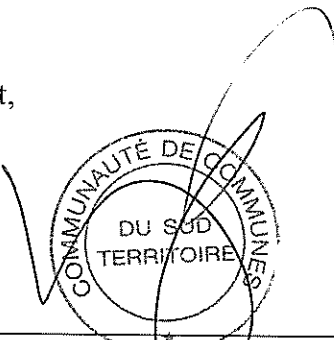
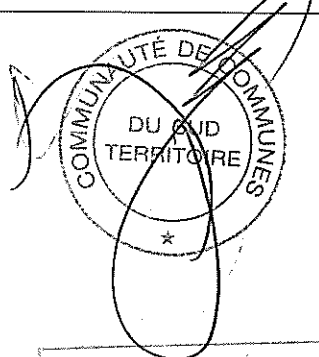
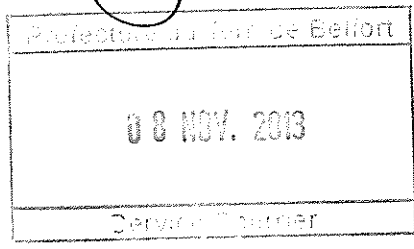
Poste 5.2	Fourniture et pose de tête d'aqueduc	réalisé à 25%
Poste 7 1	Fourniture et pose de treillis soudé ht 1.6m	réalisé à 85%
Poste 7 2	Fourniture et pose de portail lg4.	réalisé à 33%

Ces modifications ont généré :

- une moins value d'un montant de : 69 528.32€€ (soit -7.87%) portant ainsi le marché initial à un montant de 813 859.20€ HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'avenant N°4 ci-dessus présenté,
- d'autoriser le Président à signer tout les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p>  
---	--